

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED SAUVY

Le niveau d'existence depuis la guerre et depuis la crise

Journal de la société statistique de Paris, tome 76 (1935), p. 348-359

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1935__76_348_0

© Société de statistique de Paris, 1935, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LE NIVEAU D'EXISTENCE DEPUIS LA GUERRE ET DEPUIS LA CRISE

Dans la société matérialiste où nous vivons la question du niveau d'existence est d'une actualité constante. La secousse de la guerre et de la crise, a accru encore son intérêt. Débordant le cadre des préoccupations individuelles, elle a envahi le domaine corporatif et conquis le politique. Aborder même de façon sommaire, le problème du niveau de l'existence, c'est embrasser toute l'économie politique. Telle n'est pas notre prétention.

Nous nous proposons seulement de rechercher dans quelle mesure le niveau d'existence a été affecté par la guerre d'abord, par la crise ensuite ou, pour préciser, nous tenterons la comparaison entre les années 1913, 1930 et 1934. Même limité de cette façon, le problème présente encore une ampleur et une complexité qui ne nous permettent pas de tenter autre chose qu'une ébauche.

Parce qu'elle affecte directement chaque individu, la question que nous posons ici est souvent tranchée de façon sommaire par l'opinion. Chacun s'appuie sur ses souvenirs, sur ses impressions. Or les impressions sont trompeuses, les souvenirs fugitifs. Les préoccupations affectives l'emportent de loin sur la raison. La nécessité d'un instrument de mesure paraît s'imposer d'autant plus que l'erreur commise n'est pas accidentelle, mais systématique. L'homme ressent plus vivement les souffrances que les adoucissements de son sort, il s'adapte beaucoup plus vite à une amélioration de son standing qu'à de nouvelles privations. Par contre, sa mémoire lui transmet du passé une image avantageuse, qu'il prend bien entendu pour réalité. Ces deux imperfections mentales le portent à juger en toute bonne foi sa situation actuelle plus sombre qu'elle ne l'est. Le phénomène n'est pas propre à notre époque; il suffit de parcourir la collection d'un périodique d'un autre âge pour en être convaincu.

Il importe donc de se dégager de toute préoccupation subjective, de rejeter ou de contrôler les idées qu'une maigre expérience personnelle a forgées et d'utiliser les instruments sans âme que sont les matériaux statistiques. Très insuffisante malheureusement pour répondre à toutes les questions que pose

l'insatiable économiste, la documentation recueillie sur notre époque et sur celle d'avant guerre permet toutefois d'utiles précisions.

Pour étudier le niveau d'existence, on peut soit envisager l'ensemble des revenus, compte tenu bien entendu du coût de la vie, — et écartant ainsi la délicate question de répartition, — soit étudier la condition d'un individu appartenant à une catégorie déterminée, aussi homogène que possible : ouvrier agricole, propriétaire paysan, ouvrier d'industrie, fonctionnaire, etc...

Quelle que soit la méthode suivie, les revenus doivent être évalués en valeur réelle, c'est-à-dire compte tenu des variations du coût de la vie. Ces variations se prêtent difficilement à l'évaluation et ne sont d'ailleurs pas identiques pour toutes les catégories de population. Néanmoins, l'étude de l'ensemble des indices nous a conduit à adopter pour l'année 1930 l'indice 580 par rapport à 1913 pris pour base 100, et en 1934 l'indice 83 pour une base 100 en 1930, ou 480 pour une base 100 en 1913.

Ces chiffres s'appliquent surtout aux populations urbaines de condition modeste ou moyenne.

1° *Revenu national et observations générales.* — Déjà insuffisant pour permettre une mesure précise du coût de la vie, le matériel statistique est tout à fait déficient quand il s'agit d'évaluer l'ensemble des revenus privés.

En rassemblant les divers documents fournissant des lumières sur la question, M. de Bernonville est parvenu à en dégager des estimations qui ont tout au moins la valeur d'ordres de grandeur. Le revenu national qui était de 36 milliards en 1913 se serait élevé à 243 milliards en 1930 pour retomber à 178 en 1934. Évalué en coût de la vie d'après les indices cités tout à l'heure, le revenu national serait passé de 100 en 1913 à 116 en 1930 et 103 en 1934.

Si d'autre part on tient compte de l'accroissement de la population, on constate ainsi qu'en 1930 le revenu moyen par tête d'habitant était d'environ 10 % supérieur à 1913 et qu'en 1934 il est revenu à peu près au niveau d'avant guerre.

Ces résultats peuvent paraître surprenants étant donné que l'année 1934 est la plus mauvaise que l'on ait connue depuis longtemps, et que, de notoriété courante, l'activité économique est réduite au minimum.

Et cependant, il faut considérer les chiffres ci-dessus comme plutôt inférieurs à la réalité. Les indices du coût de la vie sont en effet calculés pour la population urbaine. Or, pour les ruraux, qui consomment une partie appréciable de leurs propres produits, on devrait prendre pour indice, l'indice des prix à la production qui est sensiblement moins élevé.

La baisse de 13 % par rapport à 1930 peut paraître modérée, puisque le volume de la production industrielle a baissé de un tiers ainsi que le produit de la taxe sur le chiffre d'affaires et divers autres indices économiques.

Il faut tout d'abord remarquer que la production agricole n'a pas fléchi et qu'elle s'est même développée pour un certain nombre de produits, tels que la viande, les œufs, le lait, pour ne parler que des produits animaux. Quant à l'indice de production industrielle calculé par la Statistique générale, il s'applique surtout à des industries très sensibles aux fluctuations économiques : textiles, métallurgie, bâtiment, etc... et laisse de côté un certain nombre de branches pour lesquels les renseignements mensuels font défaut, mais qui

n'ont que modérément fléchi, comme l'alimentation, ou ont même progressé : raffinerie de pétrole, distillerie d'alcool, fabrication de soie artificielle, d'appareils de T. S. F., etc... Enfin, on peut faire valoir que la baisse a porté plus sur les biens de production que sur les biens de consommation. L'industrie de 1934 travaille moins pour l'avenir que celle de 1930. La population a vécu en partie sur les stocks accumulés en période de prospérité.

On peut procéder à une méthode différente en comparant les quantités consommées pour les produits dont on peut évaluer le débit.

L'Association des producteurs de viande publie des évaluations de consommation de viande en France, évaluations un peu inférieures sans doute à la réalité en raison des fraudes sur la taxe à l'abatage dans certains centres ruraux et de la consommation familiale de porc qui échappe à toute estimation.

Sous ces réserves, la consommation se présente comme suit en 1930 et en 1934 (en milliers de tonnes de viande nette).

	1930	1934
Bœuf, veau	858	888
Mouton	110	96
Ensemble viande de boucherie (y compris cheval).	1.023	1.032
Porc	334	383

La baisse sur la consommation de mouton est plus que compensée par l'augmentation enregistrée sur le bœuf. Au total, la consommation de viande de boucherie n'a pas sensiblement varié, tandis que celle de porc s'est accrue de 15 % environ.

Pour un certain nombre de denrées, l'existence d'une taxe permet d'évaluer la consommation apparente, sans qu'on puisse tenir compte de la variation des stocks. Les chiffres sont ainsi susceptibles de varier sensiblement d'une année l'autre. Pour diminuer les chances d'erreur, on a comparé des moyennes bienales : 1912-1913, 1929-1930 et 1933-1934.

Consommation de divers produits (en milliers de quintaux).

	1912-1913	1929-1930	1933-1934
Sucre	6.920	9.215	9.357
Café	1.132	1.745	1.862
Thé	12,3	15,1	15,5
Cacao (en fèves et pellicules)	272	364	410
Riz	2.034	1.694	5.734
Pommes de terre	143.000	151.000	157.000
Oranges	"	1.704	3.169
Bananes	265	1.544	1.855
Vin	40.006	49.042	(49.071)
Bière	12.768	14.248	13.851
Alcool	1.537	1.153	(1.091)
Tabac	43.390	55.855	(54.447)

On constate une hausse sensible de 1913 à 1929 pour de nombreux produits : sucre, café, vin, bière, cacao, etc...; depuis le début de la crise, la consommation n'a pas baissé dans l'ensemble et a même progressé pour plusieurs denrées : riz, oranges, bananes. Ces résultats, qui ne s'appliquent guère qu'à une partie

de l'alimentation, ne permettent pas de procéder à une estimation quantitative de la consommation générale, mais confirment néanmoins les conclusions qu'avait semblé autoriser la comparaison des revenus moyens.

Si l'on prend un pays ayant souffert du chômage plus que la France, par exemple l'Allemagne, on constate également une forte résistance de la consommation jusqu'en 1932, année de pointe et une reprise en 1934 qui donne des chiffres souvent supérieurs à ceux de 1929.

Consommation de quelques produits en Allemagne (milliers de tonnes) :

	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Viande	32.400	32.400	32.900	31.700	31.800	35.700
Sucre	1.490	1.560	1.360	1.310	1.295	1.500
Café	148	154	156	130	130	151
Thé	6	6	5	5	5	5
Cacao	80	76	85	77	77	101
Fruits exotiques . . .	496	637	554	517	561	586
Bière	5.600	5.000	3.900	3.300	3.300	3.700
Cigarettes (milliards) .	34	32	25	31	33	36
Tabac	41	40	29	34	33	33

Ainsi, malgré l'existence d'un chômage très étendu, la consommation de viande n'a presque pas fléchi; elle a baissé sensiblement pour la bière, mais s'est élevée pour certaines denrées coloniales ou exotiques.

Une baisse appréciable du niveau de l'existence en Allemagne se serait répercutée sur l'état sanitaire de la population. Or, non seulement on ne constate aucun accroissement de la mortalité générale, mais on enregistre même une amélioration, si l'on tient compte du vieillissement progressif qui se poursuit en Allemagne comme dans les autres pays. La mortalité infantile a d'ailleurs diminué tout au long de la crise.

En France également, la courbe de la mortalité ne se ressent aucunement de la dépression économique. Le taux de 1934 est le plus bas que l'on ait enregistré et se trouve inférieur de 10 % à la moyenne des années 1928-1930 qui marquèrent le maximum de la prospérité.

Enfin divers signes extérieurs montrent que les ressources réelles de la population se sont réduites dans une bien moindre mesure que ne le croit généralement l'opinion. Le nombre de voitures en circulation est plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Les départs enregistrés dans les gares au moment des congés sont aussi élevés, si ce n'est plus, qu'ils ne l'étaient avant la crise. Même si l'on aborde le chapitre des dépenses superflues, la diminution n'est pas toujours sensible. Les recettes des spectacles ont été en 1933 de 17 % moins élevées qu'en 1930; compte tenu de la baisse générale des prix, la réduction est faible. De même, les recettes au Pari mutuel (compte tenu du Pari mutuel urbain d'institution récente) n'ont fléchi que modérément, un peu plus toutefois que le niveau du coût de la vie.

2° *Revenus par nature.* — L'étude de M. de Bernonville permet d'aborder la question de répartition des revenus. En distinguant en effet les revenus suivant leur nature, on aboutit aux résultats ci-dessous, qui plus encore que le total général ne doivent être admis qu'au titre d'ordres de grandeur.

Estimation des revenus privés (en milliards de francs) :

	1913	1930	1934
Salaires et traitements	15,7	122,2	93,0
Revenus des capitaux :			
Valeurs mobilières	4,5	28,8	22,8
Propriété bâtie	2,6	13,3	12,5
Revenus mixte (capital et travail) :			
Agriculture	8,4	35,2	17,0
Industrie et commerce (non compris dividendes).	4,0	26,7	15,0
Professions libérales	0,6	4,4	3,8
Pensions et retraites	0,5	12,2	14,0
Total général	36	243	178

Pour toutes les catégories, à l'exception de l'agriculture et de la propriété bâtie, la hausse de 1913 à 1930 est sensiblement supérieure à celle du coût de la vie. De 1930 à 1934, les résultats sont très différents. Si l'on prend pour base 100 les chiffres de 1930, en divisant par 83, indice coût de la vie en 1934, on obtient une estimation des revenus réels :

Salaires et traitements	92
Revenus des valeurs mobilières	95
Revenus de la propriété bâtie	113
Industrie et commerce	68
Professions libérales	104
Pensions et retraites	139

L'agriculture ne figure pas dans ce tableau; on ne peut en effet tabler sur l'indice du coût de la vie des populations urbaines; les cultivateurs vivant en partie de leur propre production cette fraction de leur consommation devrait être évaluée d'après l'indice des prix à la production, qui est beaucoup plus bas.

Pour pouvoir apprécier les variations du revenu moyen, il faudrait connaître l'effectif de chaque groupe; une telle répartition est illusoire, puisque un grand nombre d'individus figurent à deux ou plusieurs catégories. Néanmoins, on peut constater que le revenu réel s'est élevé depuis la crise dans les professions libérales, dans la propriété bâtie et surtout pour les pensions et retraites. Il a diminué légèrement pour les salaires et fortement pour les bénéfices industriels et commerciaux. Enfin, il est resté stationnaire pour les valeurs mobilières, en raison de la masse des emprunts d'État émis depuis cinq ans.

Pour l'agriculture, le revenu nominal a diminué de 50 % et il est logique d'admettre que le revenu réel a diminué lui aussi dans une certaine proportion. On reviendra plus tard sur ce point.

3^e Niveau d'existence dans certaines professions ou états. — On peut essayer d'approcher de manière directe pour certaines catégories le revenu réel ou tout au moins la variation de ce revenu. La place nous faisant défaut, nous traiterons seulement le cas de trois grandes catégories : Salariés, Capitalistes, Cultivateurs.

a) *Salariés*. — Il importe de distinguer le coût de la main-d'œuvre ou salaire horaire et le salaire hebdomadaire ou annuel qui représente le revenu total.

L'enquête annuelle de la Statistique générale permet d'évaluer l'accroisse-

ment du salaire nominal depuis la guerre, pour un certain nombre de professions.

		1930		1934	
		par heure	par jour normal	par heure	par jour normal
		—	—	—	—
Province . .	Hommes . . .	774	668	725	625
	Hommes . . .	891	732	846	685
Paris. . . .	Femmes . . .	1.045	866	991	803

Les indices journaliers correspondent au gain d'un ouvrier qui travaille huit heures. En 1934, en raison du chômage complet ou partiel, la journée moyenne de travail effective est sensiblement inférieure à ce chiffre. Il faut donc tenir compte de ce déchet. On dispose à cet effet de deux sources : Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites s'élève actuellement à 450.000 sur 12 millions et demi de salariés non agricoles ou artisans. La proportion des chômeurs serait inférieure à 4 %. Mais le nombre des demandes d'emploi est certainement inférieur à celui des chômeurs complets, et en outre ne tient pas compte du chômage partiel.

Dans les grands établissements, occupant plus de 100 salariés, entre 1930 et 1934, la semaine de travail a été réduite en moyenne de 7 %, les effectifs de 23 %. Pour l'ensemble de l'activité, le déchet est de 30 %, mais la crise a touché davantage la grosse industrie que la moyenne et la petite. D'autre part, les chemins de fer, les fonctions publiques, etc... dont l'activité s'est relativement maintenue à un niveau élevé ne sont pas compris dans la statistique; cette réduction de 30 % est donc un maximum.

C'est entre les deux limites fournies par les deux statistiques disponibles qu'il faut chercher la vérité.

Les grands établissements ont licencié de 1930 à 1934 plus de 600.000 personnes, mais un certain nombre a pu trouver un emploi soit dans la petite industrie, soit dans l'agriculture, d'autres ont été mises à la retraite, d'autres enfin rapatriées dans leur pays d'origine. Le déchet de 30 % constaté dans l'activité ne correspond donc pas à un chômage actuel de 30 %; on peut sans doute le ramener à 25 %. Dans la petite et moyenne industrie, le chômage est moins important, le chiffre de 15 % semble correspondre mieux à la réalité. Enfin, dans les services publics, chemins de fer compris, les effectifs n'ont guère varié que par voie de mise à la retraite. On peut considérer le chômage comme nul dans ces deux catégories, ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que les demandes d'emploi y fassent défaut. D'après le recensement de 1931, la population salariée se répartirait de la façon suivante :

Grands établissements	25 %
Moyens et petits établissements, travailleurs isolés	60 %
Services publics	15 %

En appliquant ces proportions au chômage de chaque catégorie, on obtient une moyenne de 15 %, qui paraît être une approximation par excès.

Quant à la baisse des salaires horaires, elle est de 6,5 % pour les professions visées par l'enquête de la Statistique Générale; supérieure dans certaines caté-

gories de salariés (mineurs du fond 12 %) mais plus faible dans d'autres (service publics). Si l'on adopte le chiffre moyen de 7 %, et que l'on multiplie les deux coefficients de dépréciation, on trouve un total de 21 %, un peu supérieur à la baisse du coût de la vie. Le niveau d'existence aurait donc légèrement baissé depuis 1930 pour la classe salariée, sous réserve des approximations souvent grossières utilisées dans ce calcul. Ces résultats sont d'ailleurs conformes à ceux qui avaient été déduits des travaux de M. de Bernonville.

b) *Capitalistes, rentiers et retraités.* — Le revenu du capital se mesure par le coupon du titre mobilier ou le loyer du bien immobilier. Depuis 1930, les dividendes ont subi une amputation moyenne de plus de 40 %.

Quant aux rentiers et obligataires, leur revenu a pu être diminué soit par voie de faillite, soit par voie de conversion. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'un grand nombre d'emprunts de Ville de Paris, État, Chemins de fer, Crédit Foncier, n'a subi aucune dépréciation. Si l'on applique à un portefeuille moyen (un tiers en actions, deux tiers en valeurs à revenu fixe) un abattement de 40 % pour les actions et 10 % pour les obligations, le déchet total serait de 20 %, équivalent à peu près à celui du coût de la vie. Il ne semble donc pas que la baisse des prix se soit traduite par une diminution du revenu du capitaliste. L'accroissement en valeur réelle des rentes et obligations a compensé les lourdes pertes subies sur les profits et même sur les intérêts de l'entreprise.

Du fait de la législation sur les loyers, les revenus réels des propriétaires fonciers qui avaient baissé depuis la guerre se sont relevés depuis la crise, tant par suite du nominal des baux que par baisse du coût de la vie.

Quant aux retraités, ils n'ont vu diminuer le montant de leur pension depuis 1930 que dans une faible mesure, inférieure généralement à la baisse du coût de la vie. Parfois on enregistre même une augmentation. Leur niveau d'existence s'est donc amélioré. Le montant total des retraites et pensions s'est élevé, on l'a vu, de 39 %; mais si l'on tient compte du nombre des pensionnés qui s'est certainement élevé de façon sensible, l'amélioration est inférieure à ce chiffre.

c) *Cultivateurs.* — Si l'on compare l'indice des prix des marchandises vendues ou achetées par les cultivateurs, on est frappé de leur disparité : Par rapport à 1913 : 324 et 480, chiffre admis précédemment; par rapport à 1930, 61 et 80. La disparité serait plus élevée encore si l'indice des prix des marchandises vendues s'appliquait toujours aux prix à la production qui, depuis 1930 ont souvent baissé de plus de 50 %.

Toutefois, il ne faudrait pas conclure à une baisse du niveau d'existence correspondant à cette disparité. Pour une part, nous l'avons déjà dit, le paysan se paie lui-même et ne subit là aucune perte. En outre, il faut tenir compte des quantités produites. Depuis la guerre, le nombre des cultivateurs a sensiblement diminué : 7 millions et demi en 1931 contre 9 millions avant guerre. La superficie moyenne de la propriété s'est donc accrue. D'ailleurs si des terres ont été abandonnées, ce furent les moins fertiles. D'autres ont été converties en pâturages nécessitant un travail moindre.

L'amélioration des méthodes a permis celle des rendements, aussi bien pour la culture que pour l'élevage.

Enfin la vie des campagnes a subi l'influence de la politique sociale et de la législation relative aux pensions de guerre.

L'augmentation des traitements des fonctionnaires a été sensiblement plus forte dans les villages que dans les villes; le nombre de pensionnés civils ou militaires est beaucoup plus élevé qu'autrefois. Aussi, l'argent naguère si rare dans les campagnes circule-t-il davantage. Si l'on établissait entre la population urbaine et la population rurale une balance des comptes, on verrait que les sommes versées par l'État ou certaines collectivités concourent à améliorer sensiblement son actif.

Tous ces arguments militent surtout pour la période qui va jusqu'en 1930. Depuis le début de la crise, les facteurs d'amélioration n'ont pas vu leur action s'étendre sensiblement. Par contre, on relève des motifs d'aggravation : un certain nombre de cultivateurs qui travaillent une partie de l'année à l'usine ont vu tarir cette source de revenus. Il est d'ailleurs tout à fait impossible d'évaluer le nombre de personnes que la crise aura rejetées vers la culture. Seul le recensement de 1936 permettra de l'évaluer.

Même si l'on admet que le nombre de personnes devant vivre des produits du sol n'a pas augmenté, il n'en reste pas moins que les revenus globaux ont, selon les évaluations de M. de Bernonville, diminué de moitié depuis 1930 et de plus de 60 % depuis 1929; ces chiffres sont suffisamment éloquentes pour prouver que la culture supporte avec certaines corporations industrielles la majeure partie du poids de la crise.

Conclusions et remarques générales. — Par rapport à l'avant-guerre, on a enregistré une amélioration générale du niveau de l'existence, qui semble avoir atteint son maximum en 1929 ou 1930. Toutes les classes de la société ont profité de cette amélioration, ce qui ne signifie pas toutes les personnes. Si les rentiers et obligataires d'avant guerre ont perdu les quatre cinquièmes de leur revenu, en revanche l'État et les créanciers ont vu leur charge diminuer d'autant. Quant aux nouvelles charges de dettes issues de la guerre, elles ont eu pour contre-partie un accroissement des revenus pour les nouveaux prêteurs.

Il ne suffit pas d'ailleurs d'étudier les conditions de l'existence dans chaque groupe social, car la composition même de ces groupes a pu subir d'importants changements.

Un million et demi de Français de toutes classes ont été tués ou rendus inaptes à tout travail. Les étrangers venus sur le territoire ont généralement été affectés aux tâches les plus humbles : culture, mines, manutention. Il s'est produit dans la population française une sorte d'avancement général provoqué par les vides à combler et par les changements survenus dans la composition de la population : plus de commerçants, plus de fonctionnaires, plus d'hommes de professions libérales, moins de cultivateurs.

Cette amélioration très sensible n'a pas toujours été reconnue par l'opinion, hantée depuis la guerre par la hausse du coût de la vie.

Depuis l'avènement de la crise et de la baisse des prix, il y a un recul incontestable qui a fait perdre à peu près tous les progrès enregistrés précédemment. Mais de grands changements de répartition ont accompagné cette régression.

Une partie de la population : obligataires, rentiers, retraités, créanciers, propriétaires fonciers, ainsi que certains salariés, n'a pas vu diminuer son revenu

nominal de façon sensible et jouit par conséquent d'un revenu réel supérieur à l'avant-crise. L'ensemble des salariés a perdu en nombre d'heures de travail ce qu'il a gagné en rémunération horaire et peut-être même un peu plus.

Les bénéfices industriels et commerciaux ont subi de gros abattements par suite surtout de la diminution du volume des affaires. Enfin, les cultivateurs sont les grandes victimes du nouvel état de choses. Ces changements sont facilement explicables :

Il est bien certain qu'une baisse des prix qui porterait simultanément sur toutes les marchandises et services, ainsi que sur les créances, n'aurait aucun effet sur les revenus réels de chacun. Dans la pratique, il n'en a pas été ainsi et la dislocation fut la conséquence d'une inégale capacité de résistance à la baisse.

En premier lieu, les sommes fixées par contrat n'ont subi aucun changement. Il en a été de même d'un grand nombre de prix ou services restés fixes par raison d'inertie.

Les dépenses des collectivités publiques n'ont dans l'ensemble pas diminué; cette résistance a entraîné une hausse des impôts réels d'autant plus élevée que le volume des échanges s'amoindrissait.

L'agriculture et l'industrie ont réagi de façon très différente. La seconde, dont la ligne de conduite était en grande partie tracée par la rigidité des salaires et des impôts, a réduit sa production en la concentrant sur les entreprises ou sur les branches les plus rentables.

L'agriculture, beaucoup moins évoluée syndicalement, a produit les mêmes quantités que précédemment, ou même davantage en subissant toutes les baisses de prix nécessaires pour écouler sa production.

Le coût de l'alimentation s'est ainsi adapté presque automatiquement à la capacité d'achat générale, les marchandises baissant jusqu'à trouver preneur. Il n'est donc pas étonnant de constater que le niveau d'existence de la population salariée n'a que modérément fléchi, puisque la plus grande partie des dépenses est consacrée à l'alimentation. Le fléchissement constaté provient surtout de la fixité des loyers, transports, gaz, électricité, dépenses diverses qui absorbent les mêmes sommes qu'il y a cinq ou six ans.

Il n'est pas douteux que si l'agriculture avait été à même de maintenir ses prix par baisse concertée de production, on eût enregistré une sérieuse diminution du niveau de l'existence général.

Les perspectives qui s'ouvrent devant nous ne sont peut-être pas brillantes. Mais aucun pronostic ne peut être tenté puisque le niveau d'existence est lié étroitement au sort de l'économie générale et à la direction que lui imprimera la politique. Il n'apparaît pas, en tout cas, que l'époque actuelle soit, comme on le pense généralement, une période de misère. Le mécontentement est, dit-on le facteur essentiel du progrès. Il ne semble toutefois ni raisonnable de se refuser à enregistrer les quelques motifs de satisfaction que veut bien nous concéder le sort, ni indispensable de désespérer du présent pour avoir foi en l'avenir.

DISCUSSION

M. le professeur LESCURE, non seulement approuve les conclusions relativement optimistes du conférencier, mais encore estime que ce dernier est resté au-dessous de la vérité en évaluant le revenu de la France à 150 milliards. En effet, si l'on considère les divers éléments qui constituent les revenus du pays : salaires, traitements, revenus de capitaux, revenus des professions libérales, industries commerciales et agricoles, on trouve pour la France des chiffres beaucoup plus élevés. L'application de la législation sur les assurances sociales permet d'évaluer à 110 milliards le montant des salaires et traitements en France (1); le revenu des valeurs mobilières, facile à connaître, atteint de 30 à 35 milliards. Le chiffre de 150 milliards pour l'ensemble des revenus des Français est donc nettement insuffisant. Cette insuffisance devient indiscutable, si l'on rapproche ce chiffre de 150 milliards donné pour les revenus des Français de celui de 100 milliards, cité couramment à la tribune de la Chambre, pour les dépenses publiques; car il est manifestement impossible qu'aucun Français paie, au titre de l'impôt, les trois cinquièmes de ses revenus. Actuellement, l'impôt direct varie de 6 à 12 ou 17 % et, si on y ajoute les impôts indirects, le total ne doit guère excéder 30 ou 33 % des revenus pour les contribuables acquittant l'impôt direct et l'impôt indirect. Dans cette exagération des dépenses publiques par rapport au revenu, M. LESCURE voit une manœuvre des partisans de la dévaluation, qui espèrent ainsi effrayer le public et l'amener à croire inévitable une amputation de la monnaie.

M. PUPIN croit aussi que le montant des revenus de la France est généralement sous-estimé. Des travaux qu'il effectua en 1911, il résulta que le revenu de la France pouvait être évalué, à cette époque, à environ 40 milliards, alors que les évaluations variaient de 32 à 35 milliards. La même tendance s'est affirmée après la guerre.

Il ressort de l'étude entreprise par M. SAUVY que la crise n'a pas eu, comme on aurait pu le craindre, de conséquences trop néfastes sur l'alimentation générale; on constate même que la vente de certaines denrées, comme le riz,

(1) L'intervention de l'un de nos collègues nous amène à préciser notre méthode de calcul de la masse des salaires.

1^o La statistique de l'assurance sociale accuse 9.700.000 assurés immatriculés dans l'industrie, le commerce et autres professions non agricoles et 1.032.000 assurés agricoles (sur 3 millions de salariés agricoles au moins!). En admettant un salaire moyen de 175 francs par semaine, on trouve ainsi une masse de 85 à 90 milliards de salaires. Il faut y joindre les salaires et traitements des personnes non assurées (fonctionnaires et autres) et des assurés non immatriculés. La loi n'est pas respectée. Les versements des cotisations surtout présentent les plus graves lacunes.

2^o La statistique des accidents du travail révèle en 1932 une masse de 74 milliards de salaires faisant l'objet d'une assurance. Et les versements au fonds de garantie, que les statistiques parues au *Journal officiel* du 12 mai 1935 nous donnent pour la première fois avec beaucoup de détails, nous révèlent que ce fonds est alimenté à concurrence des trois quarts par les patrons assurés, et d'un quart par les patrons non assurés (grandes affaires s'assurant elles-mêmes). Pour les salariés bénéficiant de la législation des accidents du travail, on trouve donc une masse de près de 100 milliards de salaires. Il faut y joindre les salaires des personnes ne bénéficiant pas de la loi de 1898.

le cacao, les fruits, a pris plus d'extension, mais M. PUPIN pense qu'il faut insister sur le déséquilibre des prix et sur la nouvelle répartition des revenus.

Il y a deux catégories de revenus : ceux qui émanent de l'État et des municipalités et ceux qui se forment dans l'économie libre; les premiers ont augmenté en nombre et en valeur absolue; les derniers ont diminué en nombre et en valeur : c'est un signe d'expropriation et l'on voit là la pente qui conduit au socialisme d'État.

M. LANDRY a noté que M. Sauvy, quand il a étudié, dans sa communication si instructive, les variations récentes du niveau d'existence en France, l'a fait par rapport à l'individu. Il y a, certes, beaucoup d'individus qui vivent isolés, n'ayant à satisfaire que leurs besoins personnels. Mais l'unité économique est très souvent aussi cette petite communauté que constitue la famille. Là où la famille existe, c'est elle qu'il faut considérer. Or la composition des familles, le nombre, notamment, des enfants a subi depuis la guerre des variations qui ne sont pas insignifiantes. D'autre part, pour avoir une vue complète des conditions d'existence de la famille, il faudrait voir si le nombre des membres qui contribuent par leur travail à l'entretien de celle-ci n'a pas varié lui aussi, s'il n'est pas devenu plus fréquent que la femme ait une occupation rémunérée.

De telles observations suggéreraient une étude nouvelle, car elles sortent du cadre que s'était tracé le conférencier.

M. G. ICHOK voudrait, en relation avec la si instructive communication de M. Sauvy, attirer l'attention sur la nécessité d'étudier, pendant les périodes de chômage et de crise, les budgets familiaux, où, comme on le sait, on peut distinguer, *grosso modo*, les rubriques suivantes : alimentation, loyer, éclairage, habillement, etc... Lorsque la situation s'aggrave, et que les revenus deviennent de plus en plus petits, lorsque, comme on le dit en langage populaire : « il faut se mettre la ceinture », il est possible de réduire, jusqu'à leur plus simple expression, voire même les supprimer tout à fait, certaines rubriques, sauf celle de l'alimentation, qui demande à être respectée. C'est ainsi que, dans un budget donné, la proportion des dépenses relatives à l'alimentation augmente à mesure que diminuent les revenus.

L'analyse des statistiques de mortalité ne paraît pas démontrer, à l'heure actuelle, l'influence fâcheuse de la crise. On constate, au contraire, que la courbe de la mortalité continue sa baisse, et peut-être serait-on tenté, avec une pointe d'humour, d'envisager l'influence favorable de la crise et du chômage sur la mortalité et la morbidité. Puisque les conclusions statistiques ne peuvent guère heurter le bon sens, on devrait, avant de se prononcer, procéder à un examen très attentif des divers facteurs en jeu. Des enquêtes de la Section d'Hygiène de la Société des Nations sont actuellement en cours, et, sans doute, aurons-nous une réponse à la question angoissante.

Puisque, dans un pays comme la France, les problèmes touchant la dépopulation préoccupent les esprits, il ne sera pas sans intérêt d'apprendre l'effet fâcheux du chômage sur la santé des enfants. Nous avons pu lire, dans *Le Médecin scolaire*, un article de Mme Morsier, secrétaire générale de l'Union

internationale de secours aux enfants, qui rend compte d'une enquête faite dans les écoles, auprès des enfants des chômeurs. Voici textuellement un extrait de son exposé :

« Les personnes, qui ont l'habitude d'observer de près les enfants des chômeurs, remarquent un affaiblissement général de leur état de santé, qui se traduit par une fatigue rapide, après tout effort physique ou mental, ou même l'incapacité d'obtenir cet effort, — une moins grande résistance à la contagion des maladies infectieuses bénignes, — une prolongation induite de la convalescence après des maladies graves, — enfin, une augmentation du rachitisme, de la carie dentaire, de la pellagre (notamment aux États-Unis).

« Ces conditions de santé sont dues : à la sous-alimentation, au manque de vêtements et de chaussures, aux mauvaises conditions de logement, à la diminution d'activité des organisations publiques et privées de protection de l'enfance et de prophylaxie hygiénique, faute de crédits insuffisants. »

Citons encore des études, entreprises dans la région parisienne, notamment par M^{me} Odic, médecin-inspecteur des écoles de la Seine. Il en résulte que, si le chômage ne se traduit pas, ou du moins ne se traduit pas encore, par une élévation de la mortalité, il exerce des effets graves et immédiats sur la santé et le développement des enfants. Il y a là une indication que doivent retenir les pouvoirs publics, aussi bien que les œuvres d'hygiène et d'assistance.

M. NETTER estime que le montant des salaires payés aux assurés sociaux indiqué par M. le professeur Lescure, soit 113 milliards, est très supérieur au chiffre exact qui est de l'ordre de 45 milliards.

En effet, le montant des cotisations, qui est actuellement de l'ordre de 3.200 millions par an, représente un peu moins de 8 % des salaires effectivement payés aux assurés sociaux.

Une controverse s'engage alors entre M. le professeur Lescure et M. Netter. Étant donné les divergences de vues, M. le Président voit dans cette question le sujet d'une prochaine conférence.
